

L'associatif progressiste turc à Bruxelles : du mouvement ouvrier aux dispositifs d'éducation permanente et d'insertion socioprofessionnelle (1972-1989)

Cette analyse consacrée à l'associatif progressiste* turc constitue le premier volet d'un diptyque consacré au mouvement associatif turc à Bruxelles, de ses origines à la création de la Région bruxelloise (1989). Cette première analyse vise à mettre en évidence la genèse et l'évolution d'un associatif immigrant qui, à travers son ancrage précoce dans les réseaux du mouvement ouvrier belge et ses philosophies d'action, est devenu au fil du temps une composante à part entière du tissu associatif bruxellois et des dispositifs d'éducation permanente et d'insertion socioprofessionnelle.

L'immigration turque en Belgique et à Bruxelles

Mis à part les quelques centaines de migrants/réfugiés juifs et arméniens arrivés avant la Première Guerre mondiale et durant l'entre-deux-guerres, une immigration significative en provenance de la Turquie ne se développe à destination de la Belgique qu'au début des années 60, pour répondre aux besoins en main-d'œuvre des industries du charbon, de la construction, de la métallurgie, du textile, du nettoyage, du bois et des minerais non métalliques¹.

*Nous entendons par progressiste le courant idéologique qui veut qu'une profonde transformation des structures politiques et sociales permettra une amélioration des conditions de vie et une plus grande justice sociale.

¹ Mazyar Khoojinian, *L'immigration, une main-d'œuvre d'appoint temporaire ? Marché du travail, politiques étatiques et trajectoires des travailleurs turcs recrutés pour l'industrie charbonnière belge (1956-1980)*, Thèse de doctorat inédite en Histoire contemporaine, Bruxelles, ULB, 2014.

Organisée et contingentée au profit de l'industrie charbonnière dans un premier temps, cette immigration turque se poursuit simultanément de manière "touristique" et se diffuse sur l'ensemble du territoire, des régions minières aux grandes villes du pays comme Bruxelles, Gand et Anvers². Elle s'étend, dans un deuxième temps, aux villes moyennes des provinces de Brabant, d'Anvers et de Flandre orientale ainsi qu'à la province du Luxembourg³.

L'immigration turque à destination de Bruxelles est principalement alimentée par deux filières migratoires distinctes : l'une suscitée par des migrants d'origine macédonienne qui y ont rejoint des connaissances après avoir connu une première émigration de la Yougoslavie vers la Turquie durant les années 50, l'autre encouragée par un primo-migrant originaire d'un village du district d'Emirdağ, situé entre la région égéenne et l'Anatolie centrale⁴.

Si le nombre des travailleurs migrants turcs qui ont séjourné, ne fût-ce qu'un temps, en Belgique s'élève à plus de 22.000 durant les années 60 – sans compter la population formée par les centaines de familles arrivées dans le cadre du regroupement familial –, le recensement général de la population au 31 décembre 1970 dénombre une population turque résiduelle de 20.312 personnes, dont un quart réside dans l'arrondissement d'Hasselt, un cinquième dans l'agglomération bruxelloise (4.347 individus) et un tiers dans les arrondissements de Charleroi, Liège et Gand. Cette population turque continue à croître dans les années 70. Alors que la population active double entre 1970 et 1977, de 6.973 à 14.731 unités, la population

² Entre 1962 et janvier 1967, les pouvoirs publics acceptent de régulariser l'embauche de travailleurs étrangers qui ne sont munis à leur entrée sur le territoire belge que d'un passeport touristique. Albert Martens, *25 jaar Wegwerparbeiders. Het Belgisch Immigratiebeleid na 1945*, Leuven, KUL Sociologisch Onderzoeksinstituut, 1973, p. 226.

³ Mazyar Khoojinian, « L'accueil et la stabilisation des travailleurs immigrés turcs en Belgique, 1963-1980 », *Cahiers d'Histoire du Temps Présent*, n° 17, 2006, p. 73-116 ; Ali Bayar (en collaboration avec Leyla Ertoran et Fendiye Kısacık), « Un aperçu économique de l'immigration turque », *Histoire des étrangers... et de l'immigration en Belgique, de la préhistoire à nos jours*, Bruxelles, Couleur livres, 2004, p. 355-374.

⁴ Regionaal Integratiecentrum Foyer Brussel vzw, *'On est là' De eerste generatie Marokkaanse en Turkse migranten in Brussel (1964-1974)*, Antwerpen-Apeldoorn, Garant, 2014 ; Altay Manço, Karim Merbah et Luan Abedinaj, « Sociodémographie de la population "albanophone" de Belgique », *Jeunesses, citoyennetés, violences : réfugiés albanais en Belgique et au Québec*, Paris, L'Harmattan, 2002, p. 125-127 ; Ron Lesthaeghe (ed.), *Communities and Generations : Turkish and Moroccan Populations in Belgium*, Brussels, VUB Press, 2000.

totale triple pratiquement au cours de la même période pour atteindre les 59.371 unités, dont 14.164 (24 %) dans la seule agglomération bruxelloise⁵.

L'Union des travailleurs de Turquie en Belgique : la gauche unitaire turque à Bruxelles (1972-1974)

La première association progressiste turque de Belgique, l'Union des travailleurs de Turquie en Belgique (*Belçika'daki Türkiyeli İşçiler Birliği – BTİB*), fondée à Schaerbeek en 1972, est le fruit de la rencontre de militants et sympathisants du Parti ouvrier de Turquie (*Türkiye İşçi Partisi – TİP*) avec la régionale interprofessionnelle bruxelloise de la Fédération générale du travail de Belgique (FGTB).

Créé en février 1961 par douze dirigeants syndicaux rejoints par des intellectuels marxistes, des vétérans de l'ancienne section turque de la IIIe Internationale (Internationale communiste), des démocrates progressistes et des militants de la cause nationale kurde, sur la base d'un programme politique largement inspiré par ceux du Parti travailliste britannique et du Parti socialiste belge, le TİP obtient 3 % des suffrages lors des élections générales de 1965 et décroche 15 sièges à l'Assemblée nationale de Turquie. A partir de 1969, le TİP évolue vers une ligne marxiste-léniniste orthodoxe et est interdit au lendemain du *pronunciamento* du 12 mars 1971⁶. Les militants du TİP établis en Belgique au début des années 70 sont pour l'essentiel des travailleurs et des étudiants arrivés peu avant ou peu après le *pronunciamento*, fuyant la répression dans leur pays.

Au cours des années 60, l'agglomération bruxelloise connaît un afflux important de main-d'œuvre étrangère. Pour faire face à ce nouveau défi, René De Schutter, le secrétaire régional de la régionale interprofessionnelle FGTB de Bruxelles-Hal-Vilvorde, fait le pari de la dé-fonctionnarisation et de la décentralisation des permanences syndicales au cœur même des quartiers de vie de ces nouvelles

⁵ Institut national de Statistique, *Enquête socio-économique. Avril 1977*, Bruxelles, 1978, p. 20-21 et 70.

⁶ Artun Ünsal, *Umuttan Yalnızlığa : Türkiye İşçi Partisi (1961-1971)* [De l'espoir à la solitude : le Parti ouvrier de Turquie (1961-1971)], İstanbul, Tarih Vakfı Yurt Yayınları, 2002.

populations. Le syndicat établit également des rapports d'égal à égal avec des associations de migrants déjà existantes comme la Fédération italienne des travailleurs émigrés et leurs familles (FILEF) ou le club Federico Garcia Lorca, tous deux issus respectivement des mouvements communistes italien et espagnol, étant entendu que ce qui relève du domaine syndical reste un monopole du syndicat. En contrepartie, la FGTB assure à ces organisations une protection légale, une assistance logistique et une résonance pour leurs initiatives et leurs actions. Les associations de migrants, de leur côté, se chargent de tous les aspects de la vie quotidienne qui ne relèvent pas de la sphère du travail, comme la recherche de logement ou l'inscription des enfants à l'école. Le syndicat et les associations de migrants peuvent également se reposer, en cas de nécessité, sur le vaste réseau informel de solidarité et de défense des étrangers qui s'est constitué et étoffé dans le prolongement de la lutte engagée par les étudiants belges, à la fin de l'année 1970, en faveur d'un véritable statut des étrangers⁷.

Pour les communautés immigrantes où de telles organisations n'existent pas encore, la régionale interprofessionnelle bruxelloise de la FGTB met tout en œuvre pour créer un cadre propice à leur fondation, en recherchant, pour ce faire, des militants politiquement formés, suffisamment intégrés dans leur communauté et capables de comprendre les conditions de l'action syndicale en Belgique. C'est ainsi qu'est fondée, le 23 juillet 1972, par un petit nombre de militants, déjà regroupés au sein de la régionale bruxelloise de la FGTB en un bureau de solidarité des travailleurs de Turquie de la FGTB, l'Union des travailleurs de Turquie en Belgique (BTİB).

En plus de ses efforts de syndicalisation et de politisation des travailleurs migrants turcs, et de la permanence syndicale tenue un à deux jours par semaine en soirée, la BTİB offre en ses locaux du 27 de la rue Philomène, à Schaerbeek, pris en location par la régionale bruxelloise de la FGTB, des permanences sociales

⁷ René De Schutter, « L'opération Bidaka », *Dix ans de textes à l'intérieur du syndicat : sélection de textes de la Régionale FGTB de Bruxelles-Hal-Vilvorde de fin 1966 à mi-1977*, Bruxelles, Contradiction, 1978, p. 212 ; Id., « Les rapports entre l'organisation syndicale et les travailleurs migrants : histoire des dix dernières années de lutte dans une région syndicale belge », *op. cit.*, p. 234-235 et 240-241.

quotidiennes, des cours de français deux soirs par semaine et des services juridiques et médicaux hebdomadaires ou bimensuels⁸.

Le choix du siège de l'association est loin d'être anodin. En cette période de retour à une haute conjoncture et de frénésie urbanistique, la main-d'œuvre turque, principalement originaire du district anatolien d'Emirdağ, est en effet appelée à occuper les postes de travail, délaissés par les Belges et les anciens immigrants, dans des secteurs aussi divers que ceux du bâtiment et des travaux publics, de la métallurgie ou du nettoyage. Dépendant exclusivement d'un marché locatif résiduel, les travailleurs turcs et leurs familles se concentrent, à l'instar des populations étrangères de condition modeste qui les ont précédées, dans les quartiers populaires aux logements dégradés situés autour des gares du Nord et du Midi⁹. Suivant le recensement général de la population au 31 décembre 1970, près de la moitié des résidents turcs de l'agglomération bruxelloise se retrouvent, à cette date, dans la seule commune de Schaerbeek¹⁰. Une cartographie plus précise montre, dès cette époque, une forte concentration de cette présence turque dans les quartiers Nord et Botanique, situés à la limite des communes de Schaerbeek, Saint-Josse-ten-Noode et Bruxelles-Ville¹¹.

En l'espace de quelques mois, la BTİB parvient à affilier plus d'une centaine de personnes et envisage un temps d'établir des bureaux dans d'autres communes du pays, avant de devoir y renoncer, faute de moyens. Elle intègre le Comité de liaison des organisations de travailleurs immigrés (CLOTI), une initiative lancée en 1971 sous le parrainage de la FGTB et de la Confédération des syndicats chrétiens

⁸ Tracts du Belçikadaki Türkiyeli İşçiler Birliği (1972) [Türkiye Cumhuriyeti Brüksel Büyükelçiliği/Ambassade de la République de Turquie à Bruxelles, *Brüksel Çalışma Müşavirliği Arşivi/Archives du Bureau du Conseiller du Travail de Bruxelles*, n° 09/1-2] ; « Grève de la Faim. Nous revendiquons la régularisation des clandestins », Edition spéciale de *Stress*, mensuel du Foyer culturel de Saint-Josse, (1974), p. 3 [Centre des Archives communistes en Belgique (CArCoB)] ; Doğan Özgüden, *Journaliste 'apatride'. Volume 2 : Les années d'exil 1971-2011*, Bruxelles, Info-Türk, 2013, p. 100-101.

⁹ Els Witte, « Immigraties in Brussel. Historische perspectieven 1815-1975 », *Politiek, Taal, Onderwijs en samenleving in Beweging*, Brussel, VUB Press, 2005, p. 373.

¹⁰ Institut national de Statistique, *Recensement de la population au 31 décembre 1970. Tome 4. Population selon la nationalité. B. Principaux résultats par commune*, Bruxelles, INS, 1974, p. 9.

¹¹ Jean Pauwels, *Activités et rôles de la police et du service de protection de la jeunesse à Saint-Josse-ten-Noode. Etude du phénomène de l'immigration turque en cette commune*, Mémoire de fin d'études inédit en Sciences humaines appliquées, Bruxelles, Ecole ouvrière supérieure, 1973, p. 93-94.

(CSC), qui regroupe sur base d'une déclaration de principe antifasciste et progressiste, la plupart des associations démocratiques étrangères établies dans la capitale, ce qui lui ouvre l'accès à certains conseils consultatifs communaux pour immigrés, comme ceux de Bruxelles-Ville et de Saint-Josse-ten-Noode¹². Grâce à ses contacts syndicaux et politiques, la BTİB obtient également de la Commission française de la culture de l'agglomération de Bruxelles et du ministère de l'Emploi et du Travail des subsides et un poste de conseiller moral¹³.

Si les locaux de l'association constituent un lieu de sociabilité fort prisé, où tout un chacun peut venir durant l'après-midi discuter, jouer aux cartes, écouter du *saz* (un luth à manche long) ou encore boire un verre de thé ou de bière, les responsables de la BTİB évitent cependant d'en faire un café, d'une part pour ne pas faire inutilement concurrence aux cafés turcs *İstanbul* et *Emirdağ* situés sur la chaussée de Haecht toute proche, dans lesquels les membres de la BTİB sont habituellement bien reçus, d'autre part pour faciliter l'accès des locaux de l'association aux femmes¹⁴.

En parallèle à leurs activités associatives, les militants de la BTİB participent, au cours des années 1973-1974, à l'exfiltration et aux démarches administratives de demande d'asile de compatriotes poursuivis dans le cadre de procès politiques¹⁵. Ils s'investissent également dans les actions de sensibilisation à la situation politique et des droits de l'homme en Turquie, organisées dans les principaux pays ouest-

¹² Copie de la lettre du Belçikadaki Türkiyeli İşçiler Birliği Yönetim Kurulu [Comité exécutif] à Bülent Ecevit, Başbakan [Premier Ministre], Brüksel, 24 Haziran [juin] 1974 ; Elections du Conseil consultatif de Bruxelles-Ville et de Saint-Josse. Appel aux travailleurs immigrés de Bruxelles-Ville et de Saint-Josse. Le CLOTI, organisation démocratique, présente la liste n° 2 avec des candidats disposés à défendre les intérêts de tous les étrangers (1976) [Internationaal Instituut voor Sociale Geschiedenis (IISG), *Archives Muharrem Karaman (AMK)*, n° 1] ; *La participation politique des immigrés dans la région bruxelloise*, Bruxelles, Documentation européenne, 1973.

¹³ Copie de la lettre d'Ömer Özkan, président de la BTİB, au Ministère de l'Emploi et du Travail, Bruxelles, 16/10/1975 [IISG, *AMK*, n° 35] ; Politique d'éducation permanente à destination des immigrés depuis 1974, 9 mars 1976, p. 3 [Archives asbl Hispano-Belga] ; « Budget du Ministère de l'Emploi et du Travail pour l'année budgétaire 1975. Rapport fait au nom de la Commission de l'Emploi et du Travail », *Documents Parlementaires – Chambre des Représentants*, 4 – XVII (1974-1975) – n° 2, 21 janvier 1975, p. 59-60.

¹⁴ Interview de Muammer Derinöz, ancien militant de la BTİB et ancien employé du Service des travailleurs étrangers de la FGTB, par l'auteur, Schaerbeek, 5/10/2011.

¹⁵ Doğan Özgüden, *Journaliste 'apatride' (...)*, p. 141 et 162-164 ; Naciye Babalık, *Türkiye Komünist Partisi'nin Sönümlenmesi* [Le déclin du Parti communiste de Turquie], İstanbul, İmge Kitabevi, 2005, p. 132-133.

européens par un groupe de lobbying, la Résistance démocratique de Turquie (*Türkiye Demokratik Direniş Hareketi*), dirigé par Doğan Özgüden et İnci Tuğsavul-Özgüden, deux journalistes qui étaient, avant le *pronunciamiento* de 1971, les responsables du journal et de la maison d'édition socialistes *Ant* [Le Serment], à İstanbul. Ces deux journalistes choisissent, dans un premier temps, de mener une vie clandestine entre la France, la Belgique, la RFA, la Suède et les Pays-Bas, avant de se résoudre, au début de l'année 1973, à demander l'asile politique dans ce dernier pays¹⁶.

Dans un contexte où la situation politique intérieure turque est relativement peu médiatisée, surtout en comparaison des mobilisations suscitées par l'Espagne franquiste, la Grèce des colonels et, bientôt, le Chili de la junte du général Pinochet, les progressistes turcs parviennent, grâce à leurs multiples contacts au sein des milieux progressistes belges, et en particulier avec les avocats Jacques Bourgaux, de l'Association belge des Juristes démocrates, et Pierre Mertens, de la Ligue belge des Droits de l'Homme, à susciter la création, en mars 1973, d'un Comité belge pour une Turquie démocratique, qui a pour but d'informer l'opinion publique sur le climat de répression qui sévit en Turquie et de venir en aide aux victimes de celle-ci¹⁷. La BTİB profite quant à elle de l'actualité du 50^e anniversaire de l'instauration de la République de Turquie pour diffuser un communiqué de presse sans concession sur le bilan politique et social de ces cinquante dernières années¹⁸.

Malgré la détente favorisée par la tenue d'élections générales le 14 octobre 1973 et l'arrivée aux affaires d'un nouveau gouvernement civil, l'incertitude des lendemains de cette transition pousse la plupart des militants qui ont gravité autour du Comité belge pour une Turquie démocratique à participer à la fondation, le 22

¹⁶ Doğan Özgüden, *Journaliste 'apatride' (...)*, p. 11-99 ; Memorandum of Carsten Brink-Petersen for the attention of Mr de Bosch Kemper, 21 June 1973. Özgüden, Doğan and wife [Archives du Haut-Commissariat aux Réfugiés pour les Nations Unies (UNHCR), 100.GEN.TUR].

¹⁷ « Un Comité belge pour une Turquie démocratique. “Derrière la façade d'une démocratie parlementaire, un Etat répressif...” », *Le Soir*, 15/3/1973, p. 3 ; Le Comité belge pour une Turquie démocratique organise, en collaboration avec l'Association Belge des Juristes Démocrates et la Ligue Belge des Droits de l'Homme (Section Jeunes) une réunion d'information sur la Répression en Turquie le mercredi 9 mai 1973 à 20 heures au Théâtre Poème, Saint-Gilles [Archives Doğan Özgüden] ; Doğan Özgüden, *Journaliste 'apatride' (...)*, p. 114.

¹⁸ « Les travailleurs turcs et le cinquantenaire de la République », *Le Drapeau Rouge*, 2/11/1973, p. 14.

avril 1974, d'une maison d'édition et d'information en langue turque, la Coopérative de Diffusion et de Publication (Coodiff), installée au 561 de la chaussée de Ninove, à Anderlecht. Au sein de cette maison d'édition, les époux Özgüden, qui ont décidé de s'établir définitivement à Bruxelles, siège de nombreuses institutions européennes et internationales et qui occupe une position stratégique au carrefour des principaux pays européens, lancent simultanément l'agence de presse et d'édition *Info-Türk* avec, comme éditeur responsable, le sociologue belge d'origine turque Mateo Alaluf¹⁹.

Durant ses deux premières années d'activité, la BTIB n'aura de cesse d'insister auprès de la régionale bruxelloise de la FGTB sur le problème des travailleurs clandestins, toujours plus nombreux en ces années 1972-1974 au sein de la population immigrée turque, tant à Bruxelles qu'en province. Depuis 1967, la Belgique a drastiquement durci les critères de régularisation du travail et du séjour des candidats au travail arrivés dans le pays avec un simple passeport touristique. Des entreprises ou des agences d'intérimaires ayant pignon sur rue profitent de leur précarité pour les exploiter de manière éhontée. Malgré une inertie syndicale motivée par la crainte des réactions qu'une telle revendication pourrait susciter au sein d'une opinion publique belge déjà fort préoccupée par la montée d'un chômage structurel, la BTIB parvient à attirer bon nombre de ces travailleurs clandestins dans son giron et à faire admettre, dans certaines entreprises, le paiement des salaires légaux et des cotisations sociales²⁰.

La grève de la faim menée à la fin du mois de mars 1974 dans l'église Saints Jean et Nicolas à Schaerbeek par un groupe de clandestins marocains et tunisiens, liés au Mouvement des travailleurs arabes et soutenus dans leur action par des chrétiens solidaires, des maoïstes spontanéistes, le Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie (MRAX) et des personnalités reconnues pour leur

¹⁹ « Coopérative de Diffusion et de Publication, en abrégé « Coodiff », société coopérative, à 1070 Bruxelles », *Annexe au Moniteur belge – Sociétés coopératives*, n° 1441/19, 7 mai 1974, p. 11.524-11.525 ; Doğan Özgüden, *Journaliste 'apatride' (...)*, p. 151-153.

²⁰ René De Schutter, « L'opération Bidaka », *op. cit.*, p. 212-213. Sur l'état de l'opinion : « Les Belges sont plutôt xénophobes. Ce sont les milieux les plus aisés qui admettent le mieux la présence des immigrés », *Le Peuple*, 8/3/1973, p. 4.

expertise en matière de droit des étrangers, comme le juriste François Rigaux, le sociologue Albert Martens et le pasteur Mauro Sbolgi du Service social des étrangers, contribue à faire bouger les lignes, même si les grévistes de la faim sont finalement expulsés du pays²¹. Si les syndicats, le CLOTI et la BTİB se refusent à soutenir cette « *action irresponsable* » encouragée par des « *gauchistes* », ils ne peuvent cependant pas complètement la désavouer, au risque de perdre la confiance des travailleurs clandestins. La question divise jusqu'au sein de la BTİB, dont certains militants prennent la liberté de faire figurer leur nom sur la liste du comité de soutien aux grévistes de la faim²².

Le 1^{er} août, le Comité ministériel de coordination économique et sociale décrète l'arrêt de toute immigration de travail non qualifié en provenance des pays non membres de la CEE et entérine le projet de régularisation soumis par le ministère de l'Emploi et du Travail. Dès l'annonce de cette décision, la régionale FGTB de Bruxelles organise ses troupes de manière à devenir un interlocuteur incontournable entre le plus grand nombre de travailleurs clandestins et les pouvoirs publics. Elle sollicite l'appui des organisations immigrées, de ses militants et de bénévoles afin de parvenir à boucler dans les temps tous les dossiers de demande, les clandestins ayant jusqu'au 19 août pour se faire connaître auprès des bureaux de l'Office national de l'Emploi (ONEm). La permanence du n° 27 de la rue Philomène devient le cœur névralgique de l'« opération Bidaka », en référence à une expression usuelle de la langue turque (Bir dakika : une minute), maintes fois répétée pour faire patienter les clandestins. *A posteriori*, l'opération Bidaka révèle toute l'importance des réseaux constitués par la BTİB au temps de la clandestinité²³. Des tracts sont rapidement tirés et des militants étrangers sont envoyés en province pour évaluer le nombre des candidats concernés par cette campagne de régularisation et assurer la centralisation des opérations au niveau de la régionale syndicale bruxelloise.

²¹ Mazyar Khoojinian, « Le rôle des organisations syndicales dans la régularisation des clandestins de 1974-1975 », *Les Cahiers du Fil Rouge*, n° 20, 2014, p. 37-43.

²² René De Schutter, « L'opération Bidaka », *op. cit.*, p. 213-214 ; « Lettre et tract donnant la position de l'Union des travailleurs de Turquie en Belgique », 4 avril 1974, *Agence Schaerbeekoise d'Information*, n° 2/3, mars-avril 1974 ; Andrea Rea, *Immigration, Etat et citoyenneté : la formation de la politique d'intégration des immigrés de la Belgique*, Thèse de doctorat inédite en Sociologie, Bruxelles, ULB, 1999, p. 297-298 et 313-314.

²³ René De Schutter, « Les rapports entre l'organisation syndicale (...) », *op. cit.*, p. 243.

Le 1^{er} août, un meeting est improvisé au siège de la BTİB, puis un comité s'y réunit pour prendre une première décision importante : la gestion des dossiers de régularisation se fera de manière collective²⁴. Le 2 août, un nouveau meeting est organisé avec les camarades turcs afin d'expliquer le détail des mesures et d'organiser le travail. Le 3 août, la BTİB réalise un long tract, suffisamment explicite, à destination des travailleurs clandestins turcs, qui sera diffusé dans l'ensemble du pays (éviter à tout prix les démarches individuelles, s'adresser aux permanences syndicales, ne pas croire aux rumeurs, ne surtout pas payer de commissions). A Bruxelles, la BTİB sert de relais pour les clandestins et la régionale FGTB de Bruxelles sert d'intermédiaire entre les clandestins et les pouvoirs publics : « *Les camarades turcs font le comité d'accueil, les premiers « débroussaillages » des dossiers, des groupes belgo-turcs font ce qu'on appelle les premières « orientations » (...)*²⁵ ». Après une première semaine intense de travail, due à la grande affluence des candidats, un communiqué de presse de la CSC et de la FGTB de Bruxelles, d'une part, de la BTİB, d'autre part, attire l'attention sur le processus en œuvre et sur les difficultés pratiques rencontrées²⁶. Le temps presse, le mouvement prend de l'ampleur, et le ton est résolument à la sincérité et à la bonne foi²⁷ :

« Plusieurs centaines de travailleurs étrangers de diverses nationalités, mais séjournant en Belgique comme « touristes », s'entassaient mardi soir dans le local de l'Union des Travailleurs turcs en Belgique, rue Philomène à Schaerbeek. Comme on le sait, le gouvernement a pris des mesures pour régulariser leur situation. Ils doivent notamment avant le 19 août, déclarer officiellement leur présence en Belgique. Mais très souvent les patrons ou les sous-traitants qui les emploient clandestinement les licencient s'il est question de payer pour eux des cotisations de sécurité sociale, des impôts... et des salaires réglementaires. Aussi ces gens se sont-ils adressés aux syndicats. R. De Schutter, secrétaire de la Régionale FGTB de Bruxelles, qui s'efforce depuis quelque temps de régler ce pénible problème par tous les moyens, assistait à la réunion de mardi soir. Il a fait le point de la situation, entouré des représentants des organisations turques, marocaines, portugaises. Le recoupement des données disponibles, dit-il, indique qu'on ne dépassera pas le chiffre de 3 à 5.000 travailleurs clandestins ; ce chiffre semble beaucoup plus près de la vérité que celui de 15 à 20.000 cité par le ministère du Travail et de 80.000 avancé par les milieux extrémistes ! En moyenne 25 % des travailleurs qui étaient arrivés le 1^{er} avril seront sans doute en mesure de prouver leur séjour avant le 1^{er} avril 1974, les autres sont dans

²⁴ René De Schutter, « L'opération Bidaka », *op. cit.*, p. 215.

²⁵ René De Schutter, « L'opération Bidaka », *op. cit.*, p. 217.

²⁶ René De Schutter, « L'opération Bidaka », *op. cit.*, p. 218 ; « La régularisation des travailleurs clandestins : tout est loin d'être parfait », *Le Peuple*, 10-11/8/1974, p. 3.

²⁷ René De Schutter, « L'opération Bidaka », *op. cit.*, p. 219.



l'incapacité de prouver leur séjour au sens où l'entendent les règles établies par les Pouvoirs Publics. Moins de 3 % peuvent apporter des preuves de leur travail puisque précisément il s'agit de travail non déclaré et que les intéressés ne sont considérés que comme « touristes ». Les grandes difficultés rencontrées proviennent de l'importante intervention sur le marché du travail, des sociétés intérimaires, de la mauvaise volonté ou de l'incompétence des employeurs, des complications et des exigences de la réglementation. Après avoir salué le dévouement des fonctionnaires du ministère du Travail et de l'Emploi et de l'ONEM et avoir critiqué l'agitation des milieux extrémistes, le secrétaire de la FGTB de Bruxelles a fait appel aux Autorités publiques, dont la bonne foi n'est pas en cause, pour revoir une réglementation inapplicable, sous peine de voir l'opération amnistie des clandestins aboutir à une aggravation de la situation des travailleurs²⁸ ».

Les 4.500 dossiers qui sont rassemblés par la régionale bruxelloise de la FGTB – dont un peu plus de la moitié concernent des clandestins turcs – sur les quelque 8.500 dossiers que reçoit le ministère de l'Emploi et du Travail, conjugués à une bonne couverture médiatique et à une maîtrise des enjeux juridiques et politiques, permettent aux organisations syndicales de renégocier les critères d'examen et d'obtenir un assouplissement des procédures, en assurant au final la régularisation d'environ 85 % des dossiers alors que seuls 25 % entraient dans les critères de départ²⁹.

Cette démonstration de force est couronnée par une manifestation de solidarité avec les travailleurs clandestins, organisée le 15 septembre par les organisations immigrées proches de la régionale FGTB de Bruxelles. Après un rassemblement fixé à la place Rogier, plus de 10.000 personnes de toutes nationalités, dont 4.000 clandestins encadrés de près par les autres manifestants afin d'empêcher toute tentative d'identification de la police, parcourent plusieurs artères des communes de Saint-Josse et de Schaerbeek pour arriver à la rue Philomène où se déroule un meeting en plein air³⁰.

²⁸ « Travailleurs étrangers clandestins : Il faut réviser l'opération "amnistie" déclare le secrétaire de la FGTB de Bruxelles », *Le Peuple*, 14-15/8/1974, p. 2 ; « La position des travailleurs turcs », *Le Drapeau Rouge*, 16/8/1974, p. 3.

²⁹ René De Schutter, « L'opération Bidaka », *op. cit.*, p. 215-225 ; Andrea Rea, *Immigration, Etat et citoyenneté* (...), p. 318-320.

³⁰ « Dimanche : Manifestation de solidarité », *Le Peuple*, 14-15/9/1974, p. 5 ; « Manifestation, à Bruxelles, des travailleurs clandestins », *Le Soir*, 15-16/9/1974, p. 2 ; « Travailleurs clandestins : Manifestation à Bruxelles », *Le Peuple*, 16/9/1974, p. 3

En ces mois d'août et de septembre 1974, la BTİB atteint un niveau de popularité et de notoriété d'autant plus impressionnant que la plupart des travailleurs migrants turcs auxquels elle s'adresse viennent de régions réputées pour leur conservatisme et leur méfiance farouche vis-à-vis de tout ce qui touche de près ou de loin au communisme. Cependant, en accord avec la FGTB de Bruxelles, la BTİB refuse délibérément les demandes d'adhésion formulées par les travailleurs encore en situation irrégulière, et se prive ainsi de traduire son succès d'estime en nouvelles affiliations. La plupart des acteurs belges et étrangers continueront néanmoins à se souvenir avec émotion de cette campagne de régularisation. Dans une interview accordée au sociologue bruxellois Andrea Rea dans les années 90, René De Schutter se rappelait encore comment le 11 septembre 1974, en pleine procédure de régularisation dans les bureaux de l'ONEm, les travailleurs turcs prirent l'initiative de demander aux employés de l'ONEm de suivre le mot d'ordre lancé par la FGTB d'arrêter le travail pendant un quart d'heure en signe de protestation contre la prise de pouvoir du général Pinochet au Chili, avant d'entonner en cœur l'Internationale³¹.

Le Centre culturel des travailleurs de Turquie : l'émancipation ouvrière par la culture (1974-1980)

L'euphorie n'est toutefois que de courte durée. Les premières dissensions voient le jour dès la manifestation du 15 septembre, au cours de laquelle les militants de la BTİB proches du Parti communiste de Turquie (*Türkiye Komünist Partisi* – TKP), emmenés par les réfugiés politiques İbrahim Cihan Şenoğuz et Veysi Sarısözen, font non seulement porter des calicots à la gloire du parti, mais tentent aussi, par tous les moyens, d'empêcher les maoïstes belges et étrangers de prendre part à la manifestation. Ayant adhéré de fraîche date au TKP, les deux réfugiés politiques cherchent à faire carrière au sein d'un parti prosoviétique qui, bien que toujours clandestin en Turquie, est bien décidé à reprendre la place laissée vacante

³¹ Andrea Rea, *Immigration, Etat et citoyenneté (...)*, p. 320 ; témoignage corroboré par un article de l'époque : « BTİB Şili Halkı İledir [La BTİB est avec le peuple chilien] », *Turist İşçi* [Le travailleur touriste, édition spéciale du journal communiste pro-moscovite *Kurtuluş* (Libération)], 24 Eylül [septembre] 1974, p. 4.

par le TİP au sein de l'espace politique turc et, dans cette optique, cherchent à s'attribuer tout le mérite de l'organisation d'une manifestation de masse aux objectifs pourtant strictement limités à la cause des travailleurs clandestins et ouverte à tous les courants progressistes³².

S'ensuit un congrès annuel particulièrement houleux au terme duquel Hüseyin Çelik, le permanent syndical turc de la régionale interprofessionnelle FGTB de Bruxelles, et ses partisans, restés fidèles au TİP, et le courant maoïste, proche du Parti révolutionnaire ouvrier et paysan de Turquie (*Türkiye İhtilalcı İşçi Köylü Partisi – TİİKP*), emmené par Muammer Derinöz, ancien employé du Service des travailleurs étrangers de la FGTB nationale, et le réfugié politique Esat Ümit Ağca, quittent la BTİB, dès la fin de l'année 1974, en la laissant sous le contrôle de la section belge du TKP. Mais face à l'implosion de l'association fondée sous ses auspices, la régionale bruxelloise de la FGTB retire à son tour son soutien à la nouvelle BTİB pro-moscovite, obligée de se trouver un nouveau local³³.

Priée de libérer les locaux du 27 de la rue Philomène, la BTİB déménage non loin de là, au 34 de la rue de la Poste, à Saint-Josse-ten-Noode, juste en face du siège du MRAX et de la maison des jeunes "Le Clou" avec lesquels elle entretient d'excellents contacts, notamment dans le domaine de la prise en charge de jeunes adolescents en perte de repères³⁴.

Afin d'atteindre les effectifs les plus larges possibles sur Bruxelles, la BTİB crée, le 8 mars 1975, l'Union des femmes de Turquie en Belgique (*Belçika'daki Türkiyeli Kadınlar Birliği – BTKB*), avant de mettre sur pied, au mois de juillet de la même année, un Comité des travailleurs progressistes d'Emirdağ (*Emirdağ'lı İlerici*

³² *Turist İşçi* [Le travailleur touriste], 24 Eylül [septembre] 1974 ; Doğan Özgüden, *Journaliste 'apatride' (...)*, p. 169-171 ; Naciye Babalık, *op. cit.*, p. 133-134.

³³ Doğan Özgüden, *Journaliste 'apatride' (...)*, p. 173-174 ; Interview de Muammer Derinöz, ancien militant de la BTİB, par l'auteur, Schaerbeek, 5/10/2011.

³⁴ Abdullah Doğan, *Bitmeyen Göçmenlik... Bir siyasinin mültecilik yılları* [Une migration sans fin... Les années d'un réfugié politique], İstanbul, Sorun Yayınları, 1997, p. 66-67 et 82-83 ; Compte rendu de l'Assemblée générale statutaire du MRAX du 7 décembre 1976 [CArCoB, *Papiers Angel Enciso (PCE)*, 1976-1978] ; Muharrem Türköz, *Moutons sans berger. Une histoire vraie*, Oostmalle, De Sikkell, 1993.

İşçiler Komitesi – EİİK)³⁵. Si la BTBK se voit prêter à titre gracieux par la Maison des Femmes du 79 de la rue du Méridien, à Schaerbeek, un local pour les activités qu'elle souhaite organiser tous les dimanches après-midi (cours d'alphabétisation, de turc, de cuisine, de couture et d'hygiène), elle ne parvient pas à dépasser le stade d'un service social auquel les femmes turques du quartier recourent occasionnellement³⁶. Quant au EİİK, il peine tout autant à attirer à l'organisation communiste prosoviétique de nouveaux adhérents en provenance d'une communauté *emirdağienne* au sein de laquelle la résurgence d'un fort anticommunisme n'est pas étrangère au développement des associations de mosquée et à l'apparition sur le terrain bruxellois des premières organisations liées au Parti d'Action nationaliste (*Milliyetçi Hareket Partisi – MHP*)³⁷. Il fusionne d'ailleurs dès l'année suivante avec les étudiants communistes turcs de Bruxelles pour former l'Union de la Jeunesse de Turquie en Belgique (*Belçika'daki Türkiyeli Gençlik Birliği – BTGB*)³⁸.

Une seconde rupture intervient, à la fin de l'année 1975, entre l'ancienne et la nouvelle direction de la BTİB. La dernière ne supporte plus le carcan imposé par le TKP ni l'indigence du bilan de ses successeurs, qui ne sont même pas parvenus à attirer vers l'organisation ne fût-ce que le dixième des sympathisants que la BTİB comptait à l'époque de la campagne de régularisation. Au-delà de ces ambitions déçues, la refondation du TİP le 1^{er} mai 1975, de retour sur la scène politique turque au terme d'un long et âpre processus politico-judiciaire d'amnistie, constitue une nouvelle donne qui influence cette seconde dissidence³⁹.

³⁵ « BTKK Uluslararası Dayanışması [Solidarité internationale de la BTKK] », *Kurtuluş*, 5 Nisan [avril] 1975, p. 1 ; Message du Emirdağ'lı İlerici İşçiler Komitesi, 14/7/1975 [IISG, AMK, n° 35].

³⁶ Agnès Crabbe, *Une expérience auprès de la population turque du Quartier Nord. Vers une sensibilisation des femmes à un projet éducatif*, Mémoire de fin d'études inédit en Service social, Bruxelles, Institut supérieur d'Etudes sociales de l'Etat, 1979, p. 64-97 ; « Union des Femmes Turques », *Pour*, 10-16/3/1976, p. 12.

³⁷ Mazyar Khoojinian, *L'immigration, une main-d'œuvre d'appoint temporaire ? (...)*, p. 747-760.

³⁸ Lettre de la BTGB à Muharrem Karaman, 28/9/1976 [IISG, AMK, n° 35].

³⁹ 2 Kasım 1975 tarihinde Brüksel'de toplanacak olağan kongresi dolayısıyla BTİB'in Durumu ve Faaliyeti Üzerine Görüşler [Opinions sur la situation et l'action de la BTİB à l'approche du congrès extraordinaire qui va se réunir à Bruxelles le 2 novembre 1975] [IISG, *Archives du Hollanda Türkiyeli İşçiler Birliği/Union des travailleurs de Turquie en Hollande*, n° 361] ; Doğan Özgüden, *Journaliste 'apatride' (...)*, p. 186-187.

Fruit de cette scission, l'Organisation de Solidarité des Travailleurs de Turquie – Belgique (*Türkiyeli İşçiler Dayanışma Örgütü* – Belçika – TİDÖB), fondée à la fin de l'année 1975, entend reprendre le rôle d'interlocuteur privilégié entre les syndicats et les travailleurs turcs, joué naguère par la BTİB. L'emplacement stratégique de ses locaux du 92 de la rue d'Anderlecht à Bruxelles – un ancien café situé à mi-chemin entre les bureaux des régionales bruxelloises de la CSC (rue Pletinckx) et de la FGTB (place Rouppe) – constitue d'ailleurs un argument de poids que la TİDÖB ne manque pas de mettre en exergue dans ses tracts. Pour mettre toutes les chances de son côté, la TİDÖB prend contact avec la Coodiff pour obtenir un soutien logistique pour la constitution d'une bibliothèque et d'un journal associatif : *Emeğin Sesi* (La Voix du Travail).

Si la TİDÖB reçoit très vite le soutien du permanent de la section turque du Service des travailleurs migrants de la CSC, l'ancien mineur de fond Muharrem Karaman, qui lui fait au surplus bénéficier de sa grande influence sur les travailleurs turcs établis dans les régions de Charleroi et de La Louvière, il n'en va pas de même pour Hüseyin Çelik, le permanent turc de la régionale interprofessionnelle FGTB de Bruxelles-Hal-Vilvorde qui vient également de créer sa propre association. Bientôt rejointe par Muharrem Karaman et ses partisans, puis par le couple Özgüden, cette nouvelle initiative entraîne le déclin irrémédiable de la TİDÖB⁴⁰.

Souhaitant mettre sur pied une association à vocation socioculturelle, indépendant du syndicat et ouverte à tous, Hüseyin Çelik fonde, à la fin de l'année 1975, un Centre culturel des travailleurs de Turquie (*Türkiyeli İşçiler Kültür Merkezi* – TİKM), installée au 8A de la rue Gillon à Saint-Josse-ten-Noode⁴¹.

⁴⁰ TİDÖB, *Tüzük* [Statuts], Bruxelles, 1975 ; Lettre de la TİDÖB Geçici Yönetim Kurulu [Comité exécutif provisoire] à Muharrem Karaman, Bruxelles, 3/2/1976 ; Lettre de la TİDÖB à Muharrem Karaman, 15 février 1977 [IISG, *AMK*, n° 35] ; « TKP'nin Sesi Radyosu Uyarıyor [La radio La Voix du TKP avertit] », *Kurtuluş Belçika Eki* [Supplément Belgique du journal *Kurtuluş*], n° 8, 1976 [Archives Doğan Özgüden] ; *Emeğin Sesi*, n° 1, 1976 ; Doğan Özgüden, *Journaliste 'apatride' (...)*, p. 187.

⁴¹ Nicole Bruers, *Tentative de formation auprès des travailleurs immigrés de Turquie, au sein du Centre Culturel des Travailleurs de Turquie, avec notamment comme support l'audio-visuel*, Mémoire de fin d'études, Bruxelles, Ecole ouvrière supérieure, 1979, p. 33-34 ; Abdullah Doğan, *op. cit.*, p. 44-47.

Quant à la BTİB, ce n'est qu'à partir de 1979 qu'elle reprend vigueur, en déménageant de ses locaux exigus de la rue de la Poste pour le 74 de l'avenue Clémenceau à Anderlecht et en se lançant dans de nouvelles activités culturelles (groupe folklorique, cours de français) et sportives (équipe de football)⁴².

L'exiguïté des locaux du TİKM limite les possibilités d'accueil d'un public nombreux. C'est pourquoi, dans le courant de l'année 1978, il déménage vers des locaux un peu plus spacieux au 22 de la rue d'Anderlecht à Bruxelles-Ville et y aménage l'une des bibliothèques en langue turque les plus fournies du pays⁴³.

Afin de se rapprocher plus encore de son public-cible, le TİKM organise des concerts de musique populaire turque, le plus souvent donnés par le chanteur et virtuose du saz Lütfü Gültekin, un mineur de fond habitant la région de La Louvière, dans des salles louées ou prêtées à proximité des « quartiers turcs » de Seraing, Charleroi, Hamme, Genk, Anvers et Bruxelles. A partir de 1977, il élargit ce type de manifestations culturelles à un public non turc, comme à l'occasion de la soirée de commémoration du 75^e anniversaire de la naissance du poète Nazım Hikmet organisée à la Maison des Huit Heures (place Fontainas) ou encore d'un week-end culturel d'activités théâtrale et musicale organisé en mars 1978 aux Halles de Schaerbeek, qui rassemble sur deux jours pas moins de 700 spectateurs, parmi lesquels un public belge nombreux. Le TİKM se voit aussi proposer, en 1980, par le Groupe socialiste d'animation et de réflexion audio-visuelle (GSARA) d'organiser les émissions en langue turque de sa nouvelle radio libre Micro-Climat. La forte demande d'animations culturelles exprimée par les familles turques pousse enfin l'association à organiser dans ses locaux des séances de cinéma, des cours improvisés de saz et une chorale pour enfants. Une seconde chorale est également organisée par le TİKM, au 228 de la rue Rogier, à Schaerbeek, dans les locaux du

⁴² Abdullah Doğan, *op. cit.*, p. 82-83 ; *BTİB Aylık Haber Bülteni* [Bulletin mensuel d'information de la BTİB], n° 2, Ekim [octobre] 1981, p. 4.

⁴³ Nicole Bruers, *op. cit.*, p. 33-34 et 46-49

groupe belgo-immigré d'action culturelle Hajtkoum, en faveur des enfants turcs de la commune qui ne peuvent se déplacer jusqu'à la rue d'Anderlecht⁴⁴.

Si le TIKM dispose également d'une permanence sociale, l'aide qu'il apporte pour des démarches qui ne demandent pas de compétences particulières réside le plus souvent dans la réorientation des personnes vers les services compétents, afin de les responsabiliser et d'éviter l'établissement de rapports d'assistantat. Au quotidien, ses locaux servent essentiellement de lieu de rencontre, de restauration et de jeux. L'installation d'une table de ping-pong et d'un baby-foot fait l'objet d'âpres débats entre ses partisans et ses détracteurs. Le TIKM y organise également, dès 1978, des formations à la compréhension des enjeux migratoires, sur base du matériel audiovisuel pédagogique réalisé sous les auspices de la Commission française de la Culture de l'agglomération de Bruxelles. Il se voit, par contre, refuser par le ministère de l'Emploi et du Travail le financement d'un cadre spécial temporaire – un dispositif de remise à l'emploi des chômeurs destiné à aider les institutions publiques comme les associations pour « *des tâches nouvelles, exceptionnelles et présentant un intérêt d'ordre collectif* » – en faveur d'un projet d'animation et d'alphabétisation auprès des travailleurs turcs de Schaerbeek⁴⁵.

Le TIKM intègre au début de 1979 les structures du CLOTI après avoir, dès 1976, placé l'un de ses principaux dirigeants au Conseil consultatif des Bruxellois n'ayant pas la nationalité belge. Tout comme la BTIB, bien implantée sur Saint-Josse-ten-Noode, il parvient également à coopter l'un ou l'autre de ses militants comme enseignant pour les cours de langue et de culture turques destinés aux enfants de huit à quinze ans que certaines communes acceptent désormais de prendre en charge financièrement, en déléguant leur organisation aux conseils consultatifs communaux pour immigrants⁴⁶.

⁴⁴ Nicole Bruers, *op. cit.*, p. 34-35 et 92-95 ; Doğan Özgüden, *Journaliste 'apatride' (...)*, p. 209-210, 224 et 251 ; Abdullah Doğan, *op. cit.*, p. 47-54 ; *Göçmen İşçi* [Le travailleur migrant, journal du TIKM], n° 0, Nisan [avril] 1980 ; n° 1, Mayıs [mai] 1980 ; n° 2, Eylül [septembre] 1980.

⁴⁵ Nicole Bruers, *op. cit.*, p. 40-45 et 52-64.

⁴⁶ Doğan Özgüden, *Journaliste 'apatride' (...)*, p. 239 et 241 ; Abdullah Doğan, *op. cit.*, p. 92-94.

Türk-Danış et les Ateliers du Soleil : entre éducation permanente et insertion socio-professionnelle (1982-1989)

Pour la plupart des travailleurs migrants, la crise économique de la fin des années 70 entraîne dans son sillage la fin des dernières illusions de retour au pays. Le regroupement familial se poursuit et la population de nationalité turque établie en Belgique atteint, en 1981, les 63.587, dont un quart (15.820) dans la seule agglomération bruxelloise. Au cours des années 80, cette population continue à croître grâce au regroupement familial et marital et aux demandes d'asile de peu antérieures ou consécutives au coup d'Etat militaire du 12 septembre 1980 – 256 des 17.822 réfugiés que compte la Belgique au 1^{er} mars 1981 sont d'origine turque⁴⁷ –, pour atteindre un pic de 92.272 individus au 1^{er} janvier 1994⁴⁸.

Après s'être investi dans des initiatives politiques de soutien au TİP, aux demandeurs d'asile en provenance de Turquie et d'information et de sensibilisation de l'opinion publique belge et européenne à la situation des droits de l'homme dans ce pays au lendemain du coup d'Etat militaire de 1980 (*Demokrasi İçin Birlik/Union pour la Démocratie*, Comité belge de défense des droits de l'homme en Turquie), les progressistes turcs réinvestissent assez vite le champ associatif belgo-immigré afin de remédier aux nombreuses difficultés rencontrées par les familles immigrantes et/ou réfugiées originaires de Turquie⁴⁹.

Au début de l'année 1983, les militants de la section turque du Service des travailleurs migrants de la CSC fondent, sous forme d'association sans but lucratif (asbl), et avec l'appui des instances dirigeantes du syndicat chrétien, le « Centre turc

⁴⁷ INS, Recensement de la population – 1981. Population de nationalité étrangère par groupe et classe d'âges, selon le sexe et la nationalité. Population totale [Archives de l'UNHCR, 120.BEL].

⁴⁸ Quentin Schoonvaere, *Etude démographique de la population d'origine turque en Belgique*, Louvain-la-Neuve/Bruxelles, Centre de recherche en démographie et sociétés de l'UCL/Centre pour l'Egalité des Chances et la Lutte contre le Racisme, 2013, p. 5-9.

⁴⁹ Sur l'expérience de l'Union pour la Démocratie : Doğan Özgüden, *Journaliste 'apatride' (...)*, p. 251-298 ; Mazyar Khoojinian, « L'exil belge de Behice Boran, présidente du Parti ouvrier de Turquie (1981-1987) », *Sextant*, n° 26, 2009, p. 107-130.

d'Information, d'Animation culturelle et d'Action sociale » (Türk-Danış)⁵⁰. Celui-ci se donne pour objectifs de :

- soutenir, coordonner et susciter les activités socio-culturelles de la communauté turque en Belgique ;
- répondre aux problèmes posés aux immigrés turcs, adultes, jeunes, hommes ou femmes, en organisant les services de documentation, d'animation, d'information, d'encadrement à la formation et d'aide sociale, en harmonie avec les pouvoirs publics, les organisations syndicales et les associations existantes ;
- créer des centres dans les régions de Belgique où la présence des immigrés turcs nécessite des aides organisées par l'asbl.

L'asbl Türk-Danış précise également dans ses statuts qu'elle poursuivra son objet en toute indépendance et dans le respect des opinions politiques, religieuses ou philosophiques de ses membres⁵¹. Dans une note d'intention, les initiateurs de Türk-Danış précisent le caractère complémentaire à l'action syndicale de la section turque du Service des travailleurs migrants et des fédérations régionales de la CSC qu'ils entendent conférer au « *travail socioculturel d'émancipation* » qui sera pris en charge par la nouvelle association⁵².

Grâce à ses appuis syndicaux, l'asbl Türk-Danış obtient, dès avril 1983, du ministère de l'Emploi et du Travail le financement à temps plein de dix-sept employés (deux juristes, un assistant social, treize animateurs et une commis-dactylo) dans le cadre du programme dit de « troisième circuit de travail » (TCT), qui vise à pallier un chômage d'origine structurelle par la création d'emplois dans le secteur non marchand, devant satisfaire à des besoins collectifs qui, autrement, n'auraient pas

⁵⁰ Le nom de Türk-Danış (Turc Conseil) a été, en toute vraisemblance, été inspiré par les services sociaux du même nom mis en place par l'*Arbeiterwohlfahrt* en faveur des travailleurs migrants turcs de RFA dès les années 1960. « Belçika'da Türk Danış Kuruldu [Un « Turc Conseil » a été créé en Belgique] », *Emek* [Travail, organe de la section turque de la CSC], Haziran [juin] 1983, p. 2 ; Catherine Bastyns, Sylvie-Anne Goffinet et Catherine Stercq, « Hommage aux pionniers », *Journal de l'Alpha*, n° 190, septembre-octobre 2013, p. 83

⁵¹ « Centre turc d'Information, d'Animation culturelle et d'Aide sociale, en turc et en abrégé : « Türk-Danış » », *Annexe au Moniteur belge – Associations sans but lucratif et Etablissements d'utilité publique*, n° 3.888, 14 avril 1983, p. 1.996-1.997.

⁵² Türk-Danış. Projet : Assistance et animation de la communauté turque de Belgique sur le plan social et dans le domaine culturel (1983) [IISG, AMK, n° 8].

été rencontrés⁵³. Certains de ces postes seront occupés par des réfugiés politiques arrivés après le coup d'Etat militaire comme le juriste Sina Pamukçu ou l'animateur Kayahan Uygur. Dans les années suivantes, l'association continue pour l'essentiel à fonctionner avec des ressources provenant des subventions du secteur public (TCT, subsides des communautés française et flamande) et du Fonds social européen (FSE)⁵⁴.

Türk-Danış commence ses activités à l'automne 1983 dans son siège social du 60 de la rue des Chartreux à Bruxelles-Ville, où sont organisés, en plus des permanences sociales et du service de recherche et de documentation, des cours de français, de néerlandais, d'anglais et de turc. Deux sections sont également ouvertes à Gand et à La Louvière au sein des sièges des fédérations régionales de la CSC. Deux autres sections sont mises sur pied à Bruxelles dans le courant de l'année 1984 pour l'organisation de cours préparatoires en électricité, mécanique et menuiserie aux cours professionnels donnés par les centres de l'ONEm (212 rue Josaphat à Schaerbeek) et pour les cours de coupe-couture donnés tous les samedis à un groupe d'une trentaine de femmes (21 rue Gallait à Schaerbeek), ainsi qu'une section à Charleroi⁵⁵. En 1985, Türk-Danış lance une formation d'interprètes médico-hospitaliers en vue de répondre aux problèmes de communication que rencontre le corps médical belge avec la population turque, en justifiant cette démarche par le fait que son action sociale et culturelle rencontrerait mieux *« certaines formes de démarches qui émanent des familles turques si elle pouvait s'appuyer sur une dimension économique et professionnelle »* et que *« certains*

⁵³ Lettre de R. Van den Heule, inspecteur en chef-directeur (Troisième Circuit du Travail) au ministère de l'Emploi et du Travail, à Türk-Danış, Bruxelles, 15 avril 1983. Objet : Troisième circuit de travail – Demande n° 2916. Titre : assistance et animation de la communauté turque de Belgique [IISG, AMK, n° 8]. Sur le Troisième circuit de travail (TCT) : Philippe Dryon & Estelle Krzeslo, *Le secteur non marchand en Belgique. Aperçu des politiques publiques (1970-2000). Etat des lieux et actualité des relations collectives*, Bruxelles, Fondation Roi Baudouin, 2011, p. 45-46.

⁵⁴ Rapport de l'Assemblée générale du 11/3/1987 [IISG, AMK, n° 8] ; « Ontwerp van Decreet houdende de begroting van de Vlaamse Gemeenschap voor het begrotingsjaar 1984. Verslag namens de Commissie voor financiën en begroting uitgebracht door de heer C. De Clercq », *Parlementaire Documenten - Vlaamse Raad*, Zitting 1983-1984, n° 8/3, 27 januari 1984, p. 56.

⁵⁵ Rapport d'activités de Türk-Danış pour l'année 1984 et plan de travail pour 1985 [IISG, AMK, n° 8].



types d'activités socio-culturelles s'imprègnent "naturellement" dans des processus qui pourraient déboucher sur des créations d'emplois »⁵⁶.

En 1986, les deux sections bruxelloises de Türk-Danış – à savoir le siège social de la rue des Chartreux et une succursale au 30 de l'avenue Rogier à Schaerbeek – fournissent un certain nombre de services (service juridique, service social, aide au regroupement familial, aide au retour en Turquie⁵⁷, aide au lancement d'activités commerciales, service de traduction et d'interprétariat, école de devoirs, réunions d'information) et d'activités de formation (cours de turc, français et néerlandais, cours d'alphabétisation et de préparation au diplôme d'études primaires en langue turque, cours de coupe-couture, de cuisine et de fabrication de jouets, formation d'interprètes en milieu médical et hospitalier)⁵⁸.

La philosophie d'action de l'association pose néanmoins question au moment où celle-ci demande à être reconnue comme organisation d'éducation permanente par le ministère de la Communauté française. Si ses intentions émancipatrices ne sont certainement pas à mettre en cause, ses activités de service social et de formation professionnelle la situent davantage dans un travail social d'assistance et de lutte contre l'exclusion d'une population immigrée fragilisée par une crise structurelle de l'emploi que dans un travail culturel de développement personnel et collectif critique et d'autonomisation des groupes et des personnes, subordonnant l'acquisition des savoirs aux choix des citoyens à partir de leurs expériences et besoins⁵⁹. Les services de l'Education permanente reconnaissent cependant à Türk-Danış une implication très large de la communauté turque dans la programmation de

⁵⁶ Lettre de Muharrem Karaman, président, et Roland Dewulf, trésorier de Türk-Danış, à Messieurs les ministres Philippe Maystadt (ministre des Finances) et Michel Hansenne (ministre de l'Emploi et du Travail), Bruxelles, 2 juin 1985. Objet : demande d'autorisation au TCT 2916 de faire de l'action professionnelle, en plus d'action sociale et culturelle [IISG, AMK, n° 8].

⁵⁷ Un service en lien avec le programme de « primes de réinsertion pour les personnes de nationalité étrangère » mis en œuvre par le gouvernement belge entre 1985 et 1988 pour les chômeurs étrangers indemnisés depuis plus d'un an et exprimant le désir de rentrer définitivement dans leur pays d'origine. François Sant'Angelo, « La prime de réinsertion pour les travailleurs immigrés », *L'Année sociale 1984*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 1985, p. 114-123.

⁵⁸ Türk-Danış asbl, *Rapport d'activités 1986 et plan de travail 1987*, Bruxelles, 1987 ; *L'Apport de l'Asbl Türk-Danış à une politique d'immigration*, Bruxelles, Türk-Danış, 1986.

⁵⁹ Jean-Pierre Nossent, « L'émancipation, entre l'éducation permanente et l'aide sociale », *Antipodes*, n° 199, décembre 2012 [<http://www.iteco.be/antipodes/Emancipation/L-emancipation-entre-l-education>].

ses activités – le contenu des cours de langue est ainsi le fruit d’un entretien constant entre le formateur et ses élèves – et une philosophie générale d’action – « sans doute imprégnée de l’origine syndicale de ses acteurs » – qui place le travail social comme une étape première pour libérer les esprits afin de travailler ensuite dans le champ culturel⁶⁰. Le constat se confirme d’ores et déjà au niveau de la section de Charleroi où le volet « activités culturelles » est plus avancé car la population turcophone y est plus ancienne et mieux insérée sur un plan socioprofessionnel⁶¹. L’asbl est finalement reconnue, dès juillet 1986, comme organisation générale d’éducation permanente – catégorie service et comme organisation de promotion socioculturelle des travailleurs.

Ses atouts en matière de formation professionnelle (formations d’interprète-médiateur social et d’animateur en milieu immigré, cours d’électricité, de soudure, de plomberie et de mécanique) lui permettent, après la création de la région bruxelloise, d’intégrer assez tôt le dispositif régional d’insertion socioprofessionnelle⁶². En 1997, après le départ des fondateurs de l’association (Muharrem Karaman, René Stas, Roland Dewulf) qui met fin, par la même occasion, à ses liens organiques avec la CSC et à des objectifs principalement orientés vers la population turque, Türk-Danış, désormais établi au 21 de la rue Brialmont, à Saint-Josse-ten-Noode, change de dénomination et se scinde en deux pour devenir, d’une part, le Service d’Intégration et d’Insertion, Mission Action (SIMA), qui reprend les activités d’éducation permanente, de soutien scolaire, de cours de français et d’orientation sociale, et d’autre part, l’asbl Insertion Socio-professionnelle, Action Travail (ISPAT), qui

⁶⁰ Copie de la lettre de Bob Alexandre, inspecteur général ff. du ministère de la Communauté française. Direction générale de la Culture. Service de l’Inspection, à Monsieur Robert Detry, conseiller, Bruxelles, 10 septembre 1986. Objet : demande de reconnaissance comme organisation d’éducation permanente générale, catégorie service de l’asbl Türk-Danış – Bruxelles ; Rapport d’activités de Türk-Danış pour l’année 1984 et plan de travail pour 1985 [IISG, AMK, n° 8].

⁶¹ Türk-Danış Asbl. Service général d’éducation permanente reconnu par le Ministère de la Communauté française, *Rapport Moral 1992-1993*, Bruxelles, (1993), p. 7.

⁶² « Budget administratif du Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale pour l’année budgétaire 1991. Rapport fait au nom de la Commission des Affaires économiques, chargée de la politique économique, de l’énergie, de la politique de l’emploi et de la recherche scientifique par Mme de T’Serclaes », *Documents parlementaires – Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale*, Session ordinaire 1990-1991, A-78/3, 5 novembre 1990, p. 222 ; Türk-Danış Asbl. Service général d’éducation permanente reconnu par le Ministère de la Communauté française, *Rapport Moral 1992-1993*, Bruxelles, (1993).

reprend les attributions en matière d’alphabétisation et de formation professionnelle⁶³.

Les Ateliers du Soleil, constitués en asbl le 15 septembre 1985, s’apparentent quant à eux davantage – au départ du moins – à une initiative de quartier. Emanation du collectif Info-Türk, l’objectif initial de ces ateliers bénévoles est d’organiser une école de devoirs et des ateliers créatifs en faveur des enfants de toutes nationalités (turcs, kurdes, arméniens, assyro-chaldéens, marocains, etc.) qui fréquentent les écoles communales où İnci Tuğsavul-Özgüden donne des cours de langue et de culture turques. A cet effet, les époux Özgüden prennent en location un rez-de-chaussée et un sous-sol au 93 de la rue Franklin, à Etterbeek, au carrefour des quartiers immigrés et des institutions européennes. Les activités de cet atelier débutent, dès octobre 1982, en proposant, comme le TİKM avec lequel Doğan et İnci Özgüden avaient jusqu’alors collaboré, des cours de saz et une bibliothèque, mais aussi une école de devoirs et un atelier créatif pour les enfants, un cours de français et de néerlandais pour adultes et des cours de langue et de culture turques en faveur des enseignants et assistants sociaux en contact régulier avec des populations turcophones⁶⁴.

L’ampleur prise par les activités des ateliers au cours de l’année 1983 pousse leurs initiateurs à faire appel aux financements des ministères de l’Emploi et du Travail et des Communautés française et flamande afin d’obtenir du personnel professionnel, d’assurer les frais de formation et d’agrandir les locaux. Info-Türk obtient ainsi quatre temps pleins TCT et, grâce aux subsides accordés par le ministère de la Communauté française (et dans une bien moindre mesure, par la Communauté flamande), déménage vers des locaux plus spacieux et sur deux étages au 31 de la rue des Eburons, toujours à Etterbeek. En plus des formations déjà données dans leurs installations de la rue Franklin, les ateliers assurent également dans leurs nouveaux locaux un service social, un cours d’alphabétisation

⁶³ « Centre turc d’Information, d’Animation culturelle et d’Aide sociale, en turc et en abrégé : « Türk-Danış » », *Annexe au Moniteur belge – Associations sans but lucratif et Etablissements d’utilité publique*, n° 14.713, 11 septembre 1997, p. 7.737.

⁶⁴ Doğan Özgüden, *Journaliste ‘apatride’ (...)*, p. 304-305 ; *Bulletin Info-Türk*, n° 72, octobre 1982, p. 1.

pour adultes, un cours de flûte, un cours de danse folklorique pour enfants, des activités sportives et un ciné-club. Comme les locaux de la rue des Eburons se révèlent, à leur tour, trop exigus pour accueillir l'ensemble des activités, les cours de danse folklorique et d'alphabétisation pour adultes sont organisés dans des locaux gracieusement mis à la disposition des ateliers par l'école communale n° 9, située dans la même rue⁶⁵.

Peu après la constitution des ateliers sous forme d'asbl et sous la dénomination « Info-Türk, Atelier du Soleil », à la fin de l'année 1985, le ministère de la Communauté française leur confère le double statut d'organisation régionale d'éducation permanente et de promotion socioculturelle des travailleurs et de centre d'expression et de créativité. Suivant leurs statuts, les « Ateliers du Soleil » se donnent pour objectif de promouvoir la prise de conscience et la connaissance critique des réalités de la société dans les milieux populaires, de développer leur capacité d'analyse, de choix, d'action et d'évaluation, leur participation active à la vie sociale et culturelle, de mettre à leur disposition des services adéquats d'éducation, d'expression et de créativité, de les aider dans leurs difficultés sociales et administratives et d'informer l'opinion publique des réalités de ces milieux⁶⁶.

En 1986, l'association achète l'entièreté de l'immeuble du 31 de la rue des Eburons, afin de pouvoir regrouper toutes les activités de l'association sous le même toit. 20 % du coût de cette acquisition est financée avec des subsides du ministère de la Communauté française et du FSE, les 80 % restants par endettement hypothécaire remboursable en 20 ans. Au rez-de-chaussée, une grande salle est affectée à la lecture, aux animations, aux conférences-débats et aux loisirs, et deux petites pièces servent pour l'accueil et la permanence sociale. Les deux pièces du sous-sol, les deux pièces du premier étage et une grande pièce au deuxième étage sont aménagées en classes et ateliers pour les cours, l'école de devoirs et les

⁶⁵ Doğan Özgüden, *Journaliste 'apatride' (...)*, p. 313-318 ; « Info-Türk a de nouveaux locaux », *Bulletin Info-Türk*, n° 87, janvier 1984, p. 9 ; *Ateliers du Soleil, une initiative pluriculturelle*, Bruxelles, Info-Türk/Ateliers du Soleil asbl, 1987, p. 8.

⁶⁶ Doğan Özgüden, *Journaliste 'apatride' (...)*, p. 318 ; « Actions socio-culturelles des "Ateliers du Soleil" », *Bulletin Info-Türk*, n° 110, décembre 1985, p. 8 ; « Info-Türk, Atelier du Soleil », *Annexe au Moniteur belge – Associations sans but lucratif et Etablissements d'utilité publique*, n° 14.130, 13 mai 1986, p. 6.690-6.691.

ateliers créatifs. L'autre pièce du deuxième étage sert à la réalisation des travaux d'impression et d'assemblage tandis que le troisième étage et la mezzanine sont affectés aux bureaux de la direction et à la documentation. S'adressant principalement à un public immigré, voire primo-migrant, de près de 20 nationalités différentes, les Ateliers du Soleil organisent trois classes d'alphabétisation en langue française, un cours d'alphabétisation en langue maternelle pour les femmes turques, quatre classes d'initiation à la langue française, une école de devoirs pour les élèves de sept à seize ans tous les après-midis excepté le mercredi, des ateliers créatifs et interculturels tous les mercredis (danse, chant, peinture, bricolage, théâtre/marionnettes, informatique, multimédias) ainsi qu'un atelier de couture pour femmes, sans compter les événements festifs organisés ponctuellement et les activités d'information et d'édition d'Info-Türk sur la vie sociopolitique de la Turquie et l'immigration en provenance de ce pays⁶⁷.

Comme Türk-Danış, les Ateliers du Soleil doivent multiplier les demandes de subsides auprès du ministère de la Communauté française, de la Commission française de la Culture de l'Agglomération bruxelloise (transformée en Commission communautaire française – Cocof avec la création de la Région bruxelloise), du FSE et de l'UNESCO – et plus tard de la Concertation communale pour l'intégration, de la Mission locale et du Fonds d'impulsion à la politique des immigrés – pour financer des projets ponctuels ou leurs activités courantes ; des démarches pour le moins chronophages alors que les moyens dont ils disposent sont déjà fort limités et que les statuts contractuels de leurs employés (TCT ou FBI⁶⁸) ne sont guère de nature à assurer une sécurité d'emploi ni un statut professionnel valorisant à long terme⁶⁹. Les Ateliers du Soleil sont cependant reconnus à partir de 1991 comme organisme d'insertion socioprofessionnelle avec la reconnaissance de leurs modules

⁶⁷ *Ateliers du Soleil, une initiative pluriculturelle*, Bruxelles, Info-Türk/Ateliers du Soleil asbl, 1987.

⁶⁸ Fonds Budgétaire Interdépartemental : programme de promotion de l'emploi dans le secteur non-marchand pour des emplois pouvant être subventionnés en exécution des lois, décrets et arrêtés. Philippe Dryon & Estelle Krzeslo, *Le secteur non marchand en Belgique (...)*, p. 44-45.

⁶⁹ *Ateliers du Soleil, une initiative pluriculturelle*, Bruxelles, 1987, p. 7 ; Türk-Danış Asbl. Service général d'éducation permanente reconnu par le Ministère de la Communauté française, *Rapport Moral 1992-1993*, Bruxelles, (1993), p. 12-13 ; Laurence Martin, « Ces statuts précaires en équilibre instable. Quitter les ACS et autres TCT », *Le Soir*, 8/2/1992, p. 1.

d'alphabétisation par la Cocof, Bruxelles Formation, l'Office régional bruxellois de l'Emploi (ORBEM) et le FSE⁷⁰.

Conclusion

En l'espace de moins de vingt ans, l'associatif progressiste turc est devenu une partie intégrante du tissu associatif bruxellois. De la campagne de régularisation d'août-septembre 1974, réalisée dans une union sacrée avec les syndicats, à la prise en charge du regroupement familial et de l'afflux de réfugiés politiques dans les années 80, coordonnée ou non avec ces mêmes organisations syndicales, les progressistes de Turquie – ou du moins une partie d'entre eux – sont parvenus à adapter leurs structures et pratiques aux contingences du moment, dans une synergie toujours plus grande avec des progressistes d'autres origines, pleinement inscrits sur le terrain bruxellois, et ce sans jamais renier leur filiation avec le mouvement ouvrier.

L'évolution de l'associatif progressiste turc est néanmoins également marquée par un affaiblissement de sa composante militante ouvrière, dû à la fois à l'effritement d'une certaine unité idéologique et à l'épuisement progressif de l'élan révolutionnaire et des aspirations à un changement radical de la société, au profit de missions toujours plus diversifiées, axées sur les valeurs d'émancipation citoyenne et personnelle et la promotion de l'interculturalité. Tandis qu'au début des années 70, la BTİB s'engage essentiellement sur le terrain du militantisme politico-syndical et de l'assistance sociojuridique aux travailleurs, les différentes associations qui lui succèdent dans la seconde moitié de la décennie, et tout particulièrement le TİKM, se réorientent vers le champ socioculturel avec une attention croissante pour les familles et les jeunes générations. Au début des années 80, deux courants de cet associatif progressiste – l'un parrainé par la CSC (Türk-Danış, puis SIMA/ISPA), l'autre implanté dans un quartier à forte population d'immigration récente (Ateliers du Soleil) – poursuivent résolument une politique socioculturelle à vocation

⁷⁰ Doğan Özgüden, *Journaliste 'apatride' (...)*, p. 318 ; Ateliers du Soleil. Insertion socioprofessionnelle [<http://www.ateliersdusoleil.be/soleil-actionsISP.htm>].

d'émancipation populaire et investissent les champs réglementés de l'éducation permanente et de l'insertion socioprofessionnelle. Ils contribuent encore de nos jours à promouvoir ces deux objectifs, malgré la faiblesse de leurs moyens budgétaires et d'impératifs administratifs de plus en plus contraignants sur fond d'un glissement de l'Etat providence à l'Etat social actif.